

divisée sur l'Argentine. Pendant dix jours, des rumeurs de paix retinrent l'attention de ces hommes d'Etat. La reddition de l'Allemagne fut enfin annoncée d'une façon déconcertante, et le Gouvernement britannique procéda à des élections générales.

Voilà l'opinion d'un journaliste qui fut étroitement lié à la conférence pendant ses délibérations. Je signale toutefois, une autre question qui revêt une importance capitale en ce qui concerne les réalisations de la Conférence. Pendant qu'elle se déroulait, l'univers ignorait encore la dévastation matérielle rendue possible par l'utilisation de l'énergie atomique ainsi que les résultats psychologiques de l'emploi de cette force. Les possibilités de cette grande puissance n'avaient pas encore frappé l'imagination de l'humanité, comme cela s'est fait depuis.

Je ne partage pas l'avis de ceux qui prétendent que la découverte de l'énergie atomique rend désuète la charte de San-Francisco. A mon sens, l'existence de la bombe atomique rend le succès de la charte de San-Francisco même plus important et plus essentiel qu'auparavant. Il se peut que les laboratoires scientifiques jouent dans le maintien de la sécurité internationale, sous l'empire des dispositions de la charte, un rôle non prévu à San-Francisco. Je crois qu'il faudra reviser complètement les programmes militaires prévus par la charte, mais je suis également convaincu que la charte même est plus essentielle et importante aujourd'hui qu'avant la découverte de l'énergie atomique. C'est à la lumière de ces faits que la Charte de San-Francisco s'adaptera sans doute, comme elle le doit.

Je ne crains pas de parler des éléments ou des facteurs humanisants de la conférence, car il est difficile d'exprimer la véritable portée du congrès de San-Francisco. On a pu voir aux réunions de comité les mêmes types d'hommes, la même façon d'aborder les problèmes, les mêmes facteurs et les mêmes indices que ceux qu'on peut trouver dans un conseil municipal, sauf sur un plan plus vaste évidemment, ou dans une assemblée législative ou à la Chambre des communes. Après tout, il s'agissait d'une vaste réunion d'individus et, quand vous vous trouvez au sein d'une telle assemblée, des caractéristiques bien connues surgissent et s'affirment au cours des délibérations.

Un des aspects qui m'ont plu à la conférence, c'est l'occasion qu'elle nous a donnée de faire connaissance avec les représentants et représentantes des diverses nations. Quelle expérience unique et saisissante que de frayer avec des représentants d'autres nations, de converser avec eux, d'être mis au courant de leurs problèmes et d'essayer de comprendre ces problèmes. Il y avait aussi des difficultés:

celle du langage, par exemple, qui, pour certains, présentait un obstacle presque insurmontable. Mais à mesure qu'on se familiarisait avec la marche des délibérations, à mesure que nous recevions les traductions des discours qui venaient d'être prononcés, on se rendait compte plus facilement de ce qui se passait. En dépit des barrières de races, de croyances, de langues, quand on parcourt la Charte et quand on la voit imprimée en chinois, en russe, en espagnol, en français et en anglais, on se rend compte combien il est difficile pour le commun des mortels de traduire une langue dans une autre, et plus difficile encore d'en venir à un entente internationale. Il faut donc en conclure qu'on a accompli une œuvre magistrale en groupant aussi étroitement les nations de l'univers comme y a si bien réussi la Charte des Nations Unies.

Je tiens à faire allusion à l'élément humain qui s'est manifesté à la conférence même. L'aridité des termes de la Charte est loin de donner une idée de ce qui s'est passé à San-Francisco, de l'évolution, des changements, des amendements, oui et du creuset dans lequel ont dû passer les aspirations, les buts et les réclamations des diverses nations avant d'en sortir affinés sous la forme que revêt le document maintenant présenté à l'approbation de la Chambre.

Il y a quelques instants, le secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) a fait mention du prix que cette charte a coûté. Le Canada ainsi que les autres pays a dû apporter certaines modifications pour acquitter sa part du prix de ce document. Pour ma part je crois que ce prix n'est pas trop élevé si la Charte donne les résultats qu'on en attend.

Il y a un instant, j'ai fait allusion au ministre des Affaires extérieures; je désire maintenant formuler une recommandation. Depuis mon retour de San-Francisco, je suis plus convaincu que jamais qu'il devrait y avoir un titulaire distinct du ministère des Affaires extérieures du Canada, et j'espère que personne ne considérera cette remarque comme un blâme. Après avoir observé de près les autres mouvements internationaux semblables qui ont surgi, je suis d'avis qu'il est essentiel de créer un ministère distinct des Affaires extérieures.

Je tiens à répéter aux honorables vis-à-vis ce que je leur ai déjà dit dans cette enceinte. J'estime que les affaires internationales constituent l'une des plus importantes questions dont le Canada et le Parlement auront à s'occuper. Le ministère prend de l'expansion et de l'importance. S'il y a un ministère qui a besoin d'un titulaire distinct, c'est bien le ministère des Affaires extérieures. Non seulement notre ministère des Affaires extérieures